

# Énoncé de réaction - Saumon atlantique, population de l'ouest de la Côte-Nord du Québec

8 décembre, 2011

**Nom commun** : Saumon atlantique, population de l'ouest de la Côte-Nord du Québec

**Nom scientifique** : *Salmo salar*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)** : Préoccupante

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation** : Le ministre des Pêches et des Océans engagera des consultations avec le gouvernement du Québec, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Saumon atlantique, population de l'ouest de la Côte-Nord du Québec, à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme préoccupante. Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Saumon atlantique, population de l'ouest de la Côte-Nord du Québec, au gouverneur en conseil dès la fin des consultations.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

**Justification de la désignation par le COSEPAC** : Cette espèce a besoin de rivières ou de cours d'eau qui sont généralement clairs, tempérés et bien oxygénés pour la reproduction et les quelques premières années d'alevinage. Les saumons juvéniles plus âgés et les adultes entreprennent de longues migrations pour se nourrir dans l'Atlantique Nord. Cette population se reproduit dans les rivières de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Natashquan jusqu'à la rivière des Escoumins (y compris dans ces deux rivières). Au cours des trois dernières générations, les nombres d'individus de petite taille (qui n'ont passé qu'un hiver en mer) et d'individus de grande taille (qui ont passé plusieurs hivers en mer) ont connu un déclin d'environ 34 % et de 20 % respectivement, ce qui représente un déclin net du nombre total d'individus matures d'environ 24 %. Comme c'est le cas pour la plupart des populations de cette espèce, le faible taux de survie en mer, lié à des changements substantiels mais encore peu compris dans les écosystèmes marins, constitue un sujet de préoccupation.

**Présence au Canada** : Québec, Océan Atlantique

**Ministre(s) compétent(s)** :

Ministre des Pêches et des Océans

**Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s)** :

Québec

**Loi(s) fédérale(s) pertinente(s)** : La pêche est gérée et les poissons et les habitats des poissons sont protégés en vertu de la Loi sur les pêches.

**Activités de conservations en cours** : Au Québec, Pêches et Océans Canada a délégué la gestion de la pêche, sous la Loi sur les pêches, des espèces d'eau douce et anadromes/catadromes à la province. Le gouvernement du Québec a mis en place des mesures de gestion pour encadrer les pêches récréatives et autochtones. Il n'y a pas de pêche commerciale. L'habitat du saumon atlantique est également protégé sous la Loi sur les pêches.